

DISPOSITIF «SPORT-SANTÉ SUR ORDONNANCE»



Strasbourg

STRASBOURG

Ville amie des aînés depuis 10-2013

Strasbourg (67)

Fiche publiée le 08/06/2018

OBJECTIFS

Favoriser la pratique d'activité physique adaptée pour les personnes âgées ou atteintes d'affections de longue durée.

PRATIQUE

Initier un travail partenarial avec les médecins généralistes afin de les encourager à prescrire de l'activité physique aux personnes qui en auraient besoin. Organiser les rendez-vous d'inclusion et choisir les activités grâce au rendez-vous mené par un éducateur sportif.

Coût : 434 400 €



DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE POUR TOUS

Si une loi est entrée en vigueur en janvier 2016, permettant au médecin traitant de prescrire de l'activité physique à ses patients atteints d'une affection de longue durée, complétée ensuite par un décret qui encadre le niveau de formation requis et les professionnels habilités à dispenser les activités physiques modérées et adaptées, **Strasbourg, par une politique volontariste, avait expérimenté la prescription de l'activité physique par le médecin dès l'automne 2012.** La loi aujourd'hui ne rend possible la prescription du médecin que pour les patients atteints d'une affection de longue durée. Strasbourg, dès l'ouverture du dispositif, ne s'est pas limitée aux ALD, permettant aux personnes souffrant d'obésité ou d'hypertension artérielle d'en profiter. **Le dispositif, né de la volonté conjointe des partenaires dans le cadre du Contrat local de Santé de Strasbourg, permet en effet aux personnes atteintes de certaines ma-**



ladies chroniques identifiées ainsi qu'aux seniors en situation de fragilité reconnue (GIR 5 ou GIR 6), d'être pris en charge et d'être orientés sur prescription médicale de leur médecin traitant vers de l'activité physique modérée et adaptée à l'état de santé. Pour les seniors fragilisés, le but de la pratique physique modérée est de contribuer à la réduction des chutes, de la sédentarité et de prévenir les pathologies qui lui sont associées. Elle permet le maintien voire le renforcement de l'autonomie physique de la personne dans ses déplacements, et dans ses interactions sociales.

Les bénéficiaires inclus dans le dispositif sont des adultes strasbourgeois atteints d'au moins l'une des pathologies suivantes : obésité, diabète de type 2, hypertension artérielle, maladies cardiovasculaires stabilisées, cancer du sein et cancer du côlon stabilisé, personnes vivant avec le VIH. Il s'agit également des seniors fragilisés de plus de 60 ans. A noter que 50% des bénéficiaires sont âgés de 50 à 69 ans et que la tranche d'âge des 60 ans et plus représente 34,5% des personnes incluses depuis l'ouverture.

UNE ACTION ENCADRÉE

Ce sont aujourd'hui six éducateurs sportifs qui accueillent l'ensemble des bénéficiaires pour les rendez-vous d'inclusion et de suivi et pour les séances d'activité physique, celles-ci étant complétées par des séances dispensées par des associations spor-



Jean-François BADIAS pour la ville et l'Eurométropole de Strasbourg

tives partenaires.

Les bénéficiaires sont inclus dans le dispositif en accord avec leur médecin généraliste qui prescrit de l'activité physique. Les types d'activités sont proposés par l'éducateur sportif suite à un entretien de motivation et des tests d'aptitude physique. Mais sans la volonté et la mobilisation des personnes elles-mêmes, aucune plus-value ne peut être retirée du dispositif. Dans ce sens, l'action est participative. Le bénéficiaire, souvent très sédentaire, entre en contact avec d'autres personnes ayant également des difficultés l'ayant conduit vers le dispositif. Mais également avec des associations, des éducateurs sportifs... Toutes ces interactions souvent redonnent confiance et favorisent l'autonomie.

Le dispositif est co-piloté par le service Promotion de la santé de la personne et le service Vie sportive de la collectivité. Le suivi des bénéficiaires s'effectue tout au long de leur parcours, notamment par des tests d'aptitude physique afin d'apprécier les évolutions. Un suivi personnalisé et un tableau d'indicateurs permettent une évaluation approfondie. Une information est faite au médecin traitant.

A la mise en place du dispositif, la Ville a communiqué auprès des usagers et a sensibilisé les médecins strasbourgeois en leur proposant une réunion d'information et en transmettant des documents

de procédure ainsi qu'une ordonnance type. A chaque extension du dispositif à un nouveau critère d'inclusion, un courrier et un mail sont adressés aux médecins généralistes de la Ville. L'expérimentation strasbourgeoise a généré une large médiatisation dans la presse locale (Strasbourg magazine, Dernières Nouvelles d'Alsace, France 3 Grand Est) mais aussi nationale. La présentation du dispositif est sollicitée dans de nombreux colloques et séminaires de santé publique, ainsi que via le Réseau Français des Villes Santé de l'OMS. La Ville a organisé les 1^{er} Assises européennes du sport-santé sur ordonnance en octobre 2015, et prépare une 2^{ème} édition des Assises en octobre 2017. Ces journées permettent échange et communication large autour de la thématique avec l'ensemble des

professionnels et élus intéressés.

INNOVATION ET PRÉVENTION

Le dispositif a été mis en place en octobre 2012 ciblant des maladies chroniques, étendu en 2013 et 2016 à de nouvelles affections de longue durée, puis début 2017 aux seniors fragilisés de plus de 60 ans. **En ouvrant le dispositif aux seniors de 60 ans et plus fragilisés dans le cadre de la prévention des chutes, la Ville de Strasbourg a été la première à rendre accessible le dispositif à des personnes ne présentant aucune pathologie, mais en début de perte d'autonomie seulement. Ce pas en avant innovant, allant toujours plus dans le sens d'une prescription d'activité physique comme acte de prévention, a été rendu possible par un partenariat renforcé avec le Conseil départemental 67, le dispositif permettant de répondre à un besoin spécifique identifié par la Conférence des financeurs.** Au-delà du renforcement de l'autonomie des personnes par le développement des capacités physiques, ce projet permet également de renforcer le lien social et la cohésion

APPEL À CONTRIBUTION

Si comme Strasbourg vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part. contact@rfvaa.com